

Pour devenir Professeur-e des Écoles

Du 22 janvier 2019 au 7 avril 2019



Désormais, un test de compétences est OBLIGATOIRE pour candidater au Master MEEF 1^{er} degré afin de devenir professeur des écoles (instituteur).

Inscription au test du jeudi 10 janvier 2019 au dimanche 7 avril 2019 inclus.

Le test aura lieu vendredi 26 avril 2019

Le test sera présenté sous forme de QCM avec des questions portant sur les compétences en **français** (contenus techniques de niveau collège-seconde), en **mathématiques** (contenus techniques de niveau collège-seconde) et des questions relatives au **système éducatif** qui mobilisent la culture générale du candidat sur l'institution scolaire.

Le QCM sera projeté sur écran, le temps pour répondre à chaque question sera limité et il n'y aura pas de retour en arrière possible pour revoir une question.

Attention !! Le jour du test, une pièce d'identité officielle en cours de validité vous sera demandée (carte d'identité/passeport/permis de conduire). La carte étudiante/carte Aquipass ne sera pas acceptée.

À l'issue du test de compétence, une attestation de présence vous sera transmise. Vous devrez la joindre à votre dossier de candidature dans Apoflux (dossier à déposer entre le lundi 29 avril et le vendredi 24 mai 2019 inclus).

Ce test est obligatoire pour l'étude de votre dossier de candidature. En conséquence, les dossiers de candidature ne comportant pas l'attestation de présence au test seront déclarés irrecevables et ne seront pas examinés.

[Toutes les infos sur le site de l'ESPE](#)

À noter : les [portes ouvertes](#) de l'ESPE d'Aquitaine auront lieu le samedi 9 mars 2019